



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

Compte rendu de l'action de sit-in du 3 juin 2009 devant le Cabinet
du Secrétaire d'Etat aux familles et au budget Melchior Wathelet

Après la rencontre avec la Secrétaire d'Etat Julie Fernandez-Fernandez, le GAMP a été accueilli par le Secrétaire d'Etat Melchior Wathelet et par Mr. Philippe Andrienne, directeur de la cellule stratégique « politique des familles ». Le GAMP a remis à ses hôtes une farde contenant le dossier de presse destiné aux participants de la conférence de presse organisée le 29 mai 2009 par les asbl HOPPA, Coupole de l'Autisme et Les Briques du GAMP, avec le soutien du GAMP, dossier décrivant la problématique du sous-financement des infrastructures (50% du coût réel au lieu de 80%) ayant obtenu un accord de principe à Bruxelles.

Mr. Wathelet s'est dit conscient des problèmes à mettre en relation avec le sous financement de la Région Bruxelloise et estime que le manque de places se pose également en Wallonie, même s'il est moins aigu. Il épingle le fait que les parents deviennent de plus en plus âgés et qu'ils ont moins la capacité de s'occuper de leurs enfants vieillissant aussi à la maison. Il est d'accord pour admettre qu'il faut trouver un ballon d'oxygène pour les politiques du handicap, d'autant plus que le nombre de familles monoparentales augmente également. Cette problématique rejoint celle de l'aidant proche et Mr. Wathelet estime qu'il faut donner des capacités de flexibilité et une offre diversifiée.

La question du BAP (montant octroyé à la personne handicapée pour payer les services dont elle a besoin) est abordée, et une maman, qui en bénéficie à Bruxelles dans le cadre d'une expérience pilote de 10 projets initiée par la COCOM, regrette que son budget ait été raboté cette année, même si elle conçoit que d'autres personnes ont aussi le droit d'en bénéficier.

Mr. Wathelet estime qu'il faut apporter des réponses multiples et différentes à l'ensemble de cette problématique : ouvrir des places oui, mais aussi augmenter la flexibilité du temps de travail et augmenter le nombre de bénéficiaire du BAP (la Wallonie en offrira 80 à partir de cette année, la Flandre en octroie plus de 1.000, Bruxelles quelques uns seulement).

La question budgétaire et celle des priorités sont immanquablement abordées.

Où sont les priorités ? se demande un papa. Est-ce correct d'étaler sur 5 ans le financement des infrastructures au risque de ne plus être en phase avec les normes et les différentes réglementations de plus en plus contraignantes ?

Autre interrogation : faut-il viser la « Rolls Royce » alors que qu'il n'y a tout simplement pas de place ? Les parents sont découragés et les promoteurs qui galèrent depuis 10 à 13 ans s'essoufflent.

Mr. Wathelet est d'accord pour reconnaître qu'il faudrait instaurer une phase de réévaluation après l'octroi d'un accord de principe. On ne peut geler le subside d'un projet sans tenir compte de l'inflation.

Un membre du GAMP dénonce aussi une situation perverse, à savoir « l'achat » par des familles fortunées d'une place en Wallonie dans des places agréées, par le truchement d'un don. Il y a là une injustice difficile à admettre, n'est-il pas aberrant que dans un pays comme la Belgique on ne trouve pas les moyens pour subsidier des places qui manquent plus cruellement encore à Bruxelles, alors que 3.500 français y sont accueillis ?

Mr. Wathelet fait remarquer que vu l'augmentation de l'espérance de vie, la Région Wallonne, si elle ne programme pas, ira aussi vers un flop ! Il en profite pour saluer le courage des parents qui font preuve d'une leçon de vie extraordinaire... mais - constate un membre du GAMP - au prix fort. La situation n'est pas meilleure pour l'accueil de la petite enfance, où le nombre de places ne correspond pas à la démographie.



Le GAMP
Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places
pour personnes handicapées de grande dépendance

Pour conclure, Mr. Wathelet reprend ce qui lui semble primordial :

1. L'augmentation du nombre de places pour la grande dépendance
2. La poursuite de la politique du BAP, sans saupoudrage
3. La flexibilité au niveau des normes
4. L'évaluation des besoins et la planification à moyen terme

Mr. Wathelet souhaiterait en outre être informé de la manière dont le traitement des dossiers par la « Vierge Noire » évolue, car le Fédéral a dégagé des budgets pour l'octroi et le paiement de l'allocation aux personnes handicapées dans un délai de temps de six mois maximum, paiement qui accusait un retard pour pallier au manque chronique de liquidités. Il espère que les marges dégagées permettront de régler ces situations qu'il estime inacceptables.

Enfin il nous promet de rappeler à Mr. Benoît Cerexhe et à Mme Joëlle Milquet l'acuité de la problématique, qu'il connaît par ailleurs, étant personnellement impliqué par la création d'une institution dans sa région.

C'est en remerciant nos interlocuteurs pour l'attention portée à notre combat et pour leur écoute, que nous avons quitté le Cabinet.

Rapporteur : Claire Borchgraeve